L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 FEVRIER 1891. 64ème Année.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 16 FEVRIER 1891.

Les relations franco-russes et le désarmement.

On écrit, de Saint-Pétersbourg, au *Mémorial diplomatique :*

La longue période des fêtes de Noël et du Nouvel an ayant formé chez nous une sorte d'entracte aux préoccupations purement locales, en même temps qu'elle ajournait l'élaboration, dans les sphères administratives, des différentes réformes à réaliser et l'examen de plusieurs importantes questions à résoudre, journaux et cercles politiques russes se sont nécessairement bornés à commenter des sujets de politique générale, tels que l'état actuel des relations franco-russes et le projet attribué à l'empereur Guillaume de proposer bientôt aux gouvernements européens un désarmement général.

Sur la question des rapports franco-russes, on n'a certainement pu dire et écrire que des choses très favorables, car jamais ils n'ont été meilleurs ni plus sincères, ni surtout basés sur des fondements plus solides. Personne, en effet, ne songe plus ici à contester les avantages qu'il y a pour la France et la Russie à marcher d'accord, en faisant contrepoids par leur entente aux Etats qui menaçaient naguère la tranquillité de l'Europe, et qui se voient maintenant obligés de dissimuler sous des semblants d'intentions pacifiques l'impuissance de leurs velléités perturbatrices. Tout le monde, au contraire, envisage cette entente comme la plus sûre et même l'unique garantie de la paix, ainsi que des intérêts nationaux russes et français ; et si certaines gens parmi vous ont encore des soucis, ceux-ci se réduisent simplement dans l'idée que nous ne faisons peut être pas assez, nous autres Russes, pour répondre comme il convient aux unanimes et chaleureux témoignages de sympathies que nous recevons continuellement de la nation française.

Quelques-uns de nos journaux poussent même cette préoccupation jusqu'à se demander si l'indifférence apparente ou réelle, manifestée par la Russie officielle, à l'égard de ces témoignages de sympathie, ne constitue pas un danger, en décourageant ceux qui nous les offrent et en produisant chez eux une vive réaction capable de les rendre moins insensibles qu'à présent aux avances de l'Allemagne.

C'est pourquoi le *Svet*, par exemple, qui est l'organe des ultra patriotes russes, réclame si plus ni moins, en ce moment, que la conclusion immédiat d'une alliance formelle avec la France, en faisant observer que le fer doit être battu pendant qu'il est chaud, qu'il faut mettre à profit les bonnes dispositions actuelles de ce pays, au lieu de les laisser se refroidir, et que, si nous n'y prenons garde, de nouveaux courants d'opinion, dont l'élection de M. Jules Ferry au Sénat est un avant-coureur, pourraient bien ne pas tarder à y prévaloir au détriment qui nous sont aujourd'hui pleinement favorables. Ce journal est d'avis qu'on a tort d'attendre des circonstances critiques pour se décider à conclure l'alliance en question, puisque cette alliance ne doit pas se rattacher à des buts belliqueux, mais tendre exclusivement au maintien de la paix, qu'il vaut mieux s'appliquer d'avance à sauvegarder d'une manière tout à fait efficace. Il trouve, en outre, assez puéril l'argument, encore invoqué par quelques esprits étroits, qu'une alliance pourrait difficilement intervenir entre la Russie, empire autocratique, et la France, Etat républicain.

Les *Novosti*, organe libéral de la presse russe, vont même plus loin et se félicitent purement et simplement de ce que la France soit en république ; car c'est, disent-ils, seulement sous cette forme de gouvernement qu'elle a pu devenir la plus sérieuse garantie du maintien de la paix européenne, tandis que la guerre aurait déjà certainement éclaté, si ce pays était retombé sous le régime monarchique.

A cet ordre d'idées se rattache un incident, dont il me paraît utile de dire quelques mots :

Les journaux étrangers ont fait beaucoup de bruit ces jours derniers au sujet de la nouvelle que le duc d'Orléans aurait sollicité son admission dans les rangs de l'armée russe et que le gouvernement impérial aurait refusé d'accéder à sa demande. La *Neue freie Presse* de Vienne a même expliqué que la Russie aurait motivé son refus par le désir de ne point se montrer désagréable au gouvernement français. Je ne saurais affirmer qu'il y ait eu effectivement ni pareille demande, d'une part, ni pareil refus de l'autre ; mais je dois constater que, si la demande a été faite, le refus n'a rien eu de fort surprenant, puisque le duc d'Orléans appartient à un parti politique qui a conspiré avec le plan boulangiste contre le gouvernement français, que personnellement même il s'est livré à des démonstrations contre ce dernier, et que le gouvernement russe aurait paru, en l'admettant à son service, sanctionner en quelque sorte la conduite du jeune prince, chose absolument incompatible avec les relations amicales qu'entretiennent aujourd'hui la France et la Russie.

A ce propos et dans le but apparemment de représenter comme de plus en plus probable et prochaine la conclusion d'une alliance franco-russe, la feuille viennoise rappelle qu'il y a quelque temps le gouvernement russe avait été moins scrupuleux à l'égard du gouvernement français, en admettant le prince Louis-Napoléon dans les rangs de son armée. Malheureusement la *Neue freie Presse* confond deux cas tout à fait différents, celui relavé par elle n'ayant rien de commun avec celui du duc d'Orléans ; car le prince Napoléon n'est ni conspirateur ni prétendant au trône ; il n'a jamais joué et continue à ne jouer aucun rôle politique, de manière qu'en l'admettant au service militaire de son pays, le gouvernement russe n'a pas manqué le moins du monde envers la France aux usages de la courtoisie internationale.

Et si, pour revenir à la question abordée par l'organe officieux autrichien, la perspective d'une alliance franco-russe cause certaines inquiétudes à ses inspirateurs, ceux ci peuvent à leur gré, objecterai je, en rapprocher ou en écarter l'éventualité. Il est en effet certain que tant que les Etats de la triple alliance persévéreront prudemment dans leurs dispositions pacifiques actuelles, la France et la Russie éviteront tout aussi prudemment de leur porter par trop ombrage en concluant une alliance formelle; tandis qu'il y a lieu de supposer qu'elles s'y décideraient sans hésiter le jour où ces Etats s'aviseraient de leur donner quelque sujet réel d'alarme.

Quant à la question du désarmement général, ce même journal déclare sympathiser avec cette idée au point de vue moral et humanitaire ; mais, pas plus que les autres organes de notre presse, il ne reconnaît la possibilité de sa mise en pratique ; car il serait évidemment absurde de prétendre qu'aucun des Etats dont les droits et les intérêts nationaux ont été lésés pendant les vingt dernières années se décidât à déposer les armes tant qu'il aura point obtenu un dédommagement des préjudices éprouvés. On ne saurait donc sommer les puissances de désarmer que le jour où se trouveraient réglées à la satisfaction de la France et de la Russie les questions d'Alsace-Lorraine et de Bulgarie. Les *Novosti* font, en outre, ressortir que le désarmement aurait pour premier effet d'affaiblir la France, et que, sous ce rapport déjà, on ne doit point le désirer dans les circonstances actuelles ; car une France forte est indispensable à la paix européenne, quelle que soit d'ailleurs la forme de son gouvernement.

A ces réflexions de la presse russe j'ajouterai, pour ma part, que l'état présent de leurs armements ne semble constituer une charge trop lourde ni pour la Russie ni pour la France, qui n'ont point, par conséquent, un intérêt majeur à en réduire les proportions ; mais que si d'autres puissances, au contraire, se sentent fléchir sous pareille charge et qu'elles viennent, comme des renards à queue coupée, conseiller à leurs voisines de s'écourter pareillement, il serait vraiment bien naïf de la part de ces dernières de se laisser convaincre. Et puisque ce sont les Etats de la triple alliance qui ont donné l'exemple de formidables armements, ces Etats n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes : si ces armements leur coûtent à présent trop cher, tant pis pour eux !

En ce qui nous regarde, Russes et Français, nous les trouvons proportionnés à nos moyens, et nous en supportons allègrement les charges, laissant d'ailleurs Allemands, Autrichiens, Hongrois et Italiens parfaitement libres de désarmer, s'ils le jugent à propos.

FEUILLETON.

GRAND CŒUR

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

QUATRIÈME PARTIE.

LA VOIX DU SANG.

(*Suite.*)

Poussée par un pressentiment dont je ne définissais pas la nature, mais qui me serrait affreusement le cœur, j'ai soulevé la portière, et sans que mademoiselle se doutât que j'étais là, j'ai regardé ce qu'elle faisait....

Elle était debout, préparant dans une petite fiole la solution de morphine, qui servait à faire les piqûres à la pauvre madame.

Et dire que j'ai été sur le coup rassurée, et que je suis partie tranquille sans un soupçon, sans un doute !....

Ne la préparait-elle pas en effet toujours elle-même, cette solution ?.....

Et qui m'ont jamais permis de croire, Dieu terrible ! que la fille de madame la duchesse, de cette sainte, de cette martyre, pouvait être capable de cela ?....

Elle se rejeta de nouveau en arrière, terrassée par ses pensées et ses souvenirs.

—Continuez, dit Jacques. Comment avez-vous connu le crime de Diane ? Comment, l'ayant connu, ne m'avez-vous pas averti ?

Michel fit avaler quelques gouttes d'un cordial à sa mère et celle-ci reprit :

—Tranquille, j'étais revenue dans la chambre de mademoiselle, quand tout à coup, elle est rentrée elle-même, elle a mis le verrou ; puis ayant fait quelques pas au milieu de la pièce, je l'ai entendue qui disait d'une voix toute changée :

"—Elle m'a élevée.... aimée.... et je l'ai tuée !! Ah ! misérable que je suis !....."

Puis j'ai distingué un grand coup, j'étais dans le petit cabinet voisin, je me suis précipitée, et j'ai trouvé Diane étendue par terre au milieu de la chambre.

Je me suis baissée, elle était froide comme du marbre et sans connaissance.

Alors, tout m'a échappé, la notion des choses, le sens des mots qu'elle avait prononcés, tout.... tout....

—Je n'ai plus senti et compris qu'une chose : —L'enfant que j'avais élevée, aimée, adorée, était là à mes pieds, probablement folle, et peut-être morte.

Comment l'ai-je relevée et déshabillée seule, et portée moi-même dans son lit ? Je ne sais pas.....

Elle n'est pas revenue à elle, mais une espèce de sommeil l'a prise, un sommeil pendant lequel elle a battu la campagne, et dit des choses qui me faisaient dresser les cheveux sur la tête.

—Pourquoi n'êtes-vous pas venue me les répéter immédiatement, ces choses, Annette ? dit M. de Rhodes, qui devinait bien les aveux que Diane avait dû laisser échapper dans son délire.

La nourrice eut un éclair d'indignation tellement spontané, tellement en dehors de son caractère, qu'il montrait bien à quel point était vrai tout ce que la malheureuse racontait.

—Est-ce que je pouvais croire à l'existence de pensées et d'actions aussi monstrueuses ? s'écria-t-elle.

Je vous le répète, je l'avais élevée, je n'avais vécu que pour elle depuis qu'elle était au monde, et elle s'accusait de choses telles que je croyais tout cela l'effet de la fièvre ou de la folie.

Mais la vérité !.... La vérité possible ? ....Allons donc !

Ah ! quelle nuit !.... quelle nuit épouvantable !.....

Dans la tombe où je vais descendre, je crois qu'elle me fera encore frissonner !.....

—Que disait-elle donc ?

—C'est affreux, faut-il absolument vous le répéter ?

—Je vous l'ordonne.

—Le soir, Diane avait vu le marquis d'Argelles rôdant sur la terrasse.

De là, il s'était dirigé vers les massifs, elle l'avait suivi sans qu'il s'en doutât ; et de loin elle l'avait aperçu qui s'asseyait sous l'ombre des grands arbres au bord de la petite pièce d'eau.

Alors une idée infernale l'avait prise ; elle était allée se baigner dans le petit lac, comme si elle était seule.

Et M. d'Argelles qui déjà avait un coup de folie pour elle, n'avait pu rester maître de lui.

Alors dans la grotte, elle avait violé et l'honneur et le devoir, et tout ce qu'elle devait à ses bienfaiteurs, à vous, à madame Blanche, à Marguerite.

Mais le punition de Dieu ne devait pas se faire attendre, car ce fut Mme la comtesse elle même qui, faisant ce soir-là sa promenade d'habitude, comme elle la faisait souvent, les surprit tous les deux, étant encore au milieu de leur ivresse et de leur crime.

Alors eut lieu une scène affreuse, une scène dont Diane dans son délire répète à tous les moindres incidents, les plus petites paroles.

Mme de Rhodes voulait vous tout raconter à sa rentrée au château, et Diane éperdue l'avait supplicée de ne pas le faire.

Pour la fléchir, Mlle de Candales avait dû promettre que le lendemain elle parlerait de vous, de vos souvenirs, renonçant ainsi d'elle-même et pour toujours au marquis d'Argelles.

Et dans sa fièvre elle redisait cela avec des cris de rage tellement affreux, avec des éclats de rire tellement épouvantables, que j'attribuai ses paroles à la folie.

Elle répétait :

—Maintenant, je ne partirai plus !.....

Et Jacques pendant ces paroles, le cœur brisé à se rompre, revoyait tout le drame épouvantable qui avait causé la mort de cette Blanche tant aimée par lui.

Il revoyait surtout Diane errant comme une folle dans le corridor, avec un visage si décomposé et des yeux si hagards, qu'il lui avait demandé si elle était malade.

Tout à coup un regret profond, atroce, épouvantable, lui dit qu'à ce moment-là il aurait dû se douter qu'elle venait de commettre un crime.

Mais il s'apaisa vite : sa droite raison, en effet, lui certifiait que cette pensée, à cette époque-là, ne pouvait lui venir, pas plus à lui qu'à Annette Castarède, qui cependant la connaissait bien, pas plus qu'à n'importe qui au monde.

Comment admettre, en effet, qu'une fille de vingt ans, même vicieuse, même dévorée de passions, d'envie, d'ambition, eût été capable de commettre ce crime épouvantable de tuer la créature parfaite qui l'avait tant aimée et qui lui avait servi de mère ?

A vingt ans, en général, une femme n'a ni assez d'énergie ni assez de décision pour commettre seule une chose pareille.

Mais une autre idée lancinante, douloureuse, atroce, laboura aussitôt le cœur de Jacques.

—C'était lui, lui qui avait tué Blanche en lui faisant cette piqûre.

Si poignante même fut cette idée qu'il chancela.

Michel crut que cette extraordinaire émotion était produite par la révélation qui venait de lui être faite.

Il s'élança vers M. de Rhodes.

—Tous les autres crimes de la marquise d'Argelles peuvent être punis par vous, mon maître, dit-il, puisqu'aucune preuve ne vous manque. Mais Dieu qui est juste se chargera de celui-ci : A la fille qui a tué sa mère, il a donné une enfant qui vous vengera.

Jacques, la tête appuyée sur l'épaule de Michel, pleurait à chaudes larmes.

—Pourquoi ne m'avez-vous pas averti? répétait il presque inconsciemment, comme si son cerveau fatigué ne pouvait plus trouver ses mots ou ses idées.

Les forces d'Annette déclinaient visiblement. Elle put cependant encore répondre :

—Je n'ai compris la vérité des paroles de Diane que lorsque les cris du château tout entier m'ont appris, au matin, la mort de madame la comtesse.

C'était donc vrai tout cela ! Vrai ! Vrai !.....

Ma fille était une parricide !

Mais que faire ? Oui, que faire ?

Tout était irréparable, et si je l'avais dénoncée, je la perdais !

Et chose mille fois plus cruelle pour mon lâche cœur, je ne l'aurais plus vue !....

Vivre sans elle, jamais ! Non ! jamais je n'en eusse été capable.

—Vous avez mieux aimé vous faire la complice de ses crimes, dit Jacques avec un hautain mépris.

La mourante hocha douloureusement la tête.

—Non, dit-elle, cela pas davantage.

On ne meut pas au bord de la tombe, vous pouvez me croire : je n'ai jamais été la confidente de Diane ; je n'ai au que les faits accomplis, et à ceux-là quel remède apporter ?....

Des récriminations ? A quoi servaient-elles ?

Jacques ne répondit pas. Tous les reproches qu'il eut pu adresser à cette inconsciente qui avait mal compris son devoir et qui, au fond, en avait peut-être autant souffert que lui, tous ces reproches n'eussent pu que retomber sur le cœur délicat de Michel, et lui faire endurer de nouvelles tortures.

Il ne put que renouveler à cette malheureuse le pardon qu'il lui avait déjà accordé au nom de son fils.

Malgré cela, pendant la nuit, elle rendit le dernier soupir, affolée et malheureuse, bourrelée de remords et de désespoir, en proie à des terreurs extraordinaires, répétant sans cesse :

—Je suis trop coupable !.... Vous m'avez pardonné vous, monsieur Jacques, mais Dieu me pardonnera-t-il ?

Un peu plus tard, elle dit encore, dévoilant ainsi la douleur saignante de son cœur broyé par Mme d'Argelles :

—Non, Dieu ne me pardonnera pas puisqu'il n'a pas permis que je la revoie, à mon lit de mort, elle que j'ai tant aimée....

Quelques minutes s'écoulèrent à peine, et Annette balbutia de nouveau :

—Etre abandonnée par elle, quel châtiment !

Ce furent ses dernières paroles.

Une heure après, M. de Rhodes, qui n'avait aucune raison de rester auprès de ce cadavre, partait lui-même pour Argelles avec une volonté plus âpre et plus profonde de retrouver la confession de Fabien d'Argelles.

En effet, maintenant il voulait plus que jamais enlever à Diane tout ce qui lui restait des choses volées par elle.

S'il avait dû céder à la volonté expresse d'Henriette en ne la livrant pas à la justice comme empoisonneuse, il avait la résolution formelle de dépouiller Inès du nom qui n'était pas le sien, du peu d'honorabilité qui l'entourait encore, et, surtout, de la perspective de son héritage à lui.

Le voyage de Bordeaux à Argelles fut épouvantable pour M. de Rhodes.

Malgré l'énergie de Jacques, et la douloureuse philosophie qui l'empêchait de jamais revenir sur un fait accompli, il ne pouvait s'empêcher de penser à Blanche.

Depuis longtemps, depuis les paroles échappées à Annette, un matin, après la messe d'Argelles, lorsque Jacques lui avait montré la lettre de Michel, il soupçonnait que Diane avait causé à Mme de Rhodes quelque violente émotion, dont Blanche était morte comme Marguerite.

Mais entre cela et la vérité, quel abîme !

De grosses larmes, des larmes lentes, sables, coulaient sur le visage de M. de Rhodes.

A son arrivée dans les montagnes, avant même de se rendre à Argelles, il alla s'agenouiller dans la chapelle consacrée où, si souvent désespéré et découragé, il avait pensé à tout ce qu'il avait perdu.

—Je t'ai tant adorée, balbutiait-il éperdu, et je t'ai tuée !.....Suis-je donc maudit ?.....

Mais tout à coup, il lui sembla que de douces voix lui répondaient :

—Si tu l'étais ce maudit que tu crois, aurais tu retrouvé notre Sonriquette qui a si bien nos âmes en elle, et t'aime comme nous l'avons fait nous-même ?..

Pour elle, sois fort.....Calme ta douleur..Elle te paiera de toutes tes peines.

Cette pensée de sa petite fille rendit, en effet, une partie de son courage à M. de Rhodes.

Pendant qu'il partait pour Bordeaux, il avait donné rendez vous à Mathieu Bayloo au château d'Astarac.

—Prenez vos outils de maçon avec vous, mon bon Mathieu, lui dit-il, j'ai besoin de vos offices.

Tous deux ils arpentèrent la campagne, coupant au plus court, et passant par ces sentiers qu'ils avaient parcourus côte à côte, le soir du feu de joie, alors que Jacques venait de reconnaître dans le médaillon volé à Henriette Vallauris par Diane, le portrait de sa fille Marguerite.

Ils arrivèrent bientôt à Argelles.

Il ne fallut point de grandes instances auprès du gardien pour pénétrer dans la maison.

Partout où Jacques se présentait, en effet, il était, et il savait être le maître.

Il n'eut même pas besoin de montrer l'autorisation de Laure qu'il avait prise en passant à Michel.

—Surtout, quoi que vous entendiez, dit-il, ne vous dérangez pas.

L'homme s'inclina, disant :

—Monsieur le comte peut être tranquille ; je sais bien que tout ce qu'il fait est bien fait.

Les choses auxquelles Jacques faisait allusion, c'étaient les coups de marteau du démolisseur.

En effet, après avoir sondé la muraille entre la cheminée et la croisée, à l'endroit indiqué par le père Honorat, on entendit sonner le creux.

Payloo eut vite fait sauter la bâtisse, assez légère du reste, derrière laquelle Fabien d'Argelles avait enfoui son secret.

C'était un simple placard, que le maçon, envoyé par le carme, avait muré.

Sur la tablette du milieu, il y avait une grande enveloppe, pas autre chose.

A M. le comte de Rhodes

portait la suscription.

Le cœur battant à lui rompre, Jacques l'ouvrit.

Elle contenait deux papiers.

Le premier était court, il disait simplement :

"Moi, Fabien d'Argelles, sentant que ma vie s'en va, mais sain d'esprit et en possession de toute mon intelligence, je déclare que la fille que j'ai eue de "Marguerite de Rhodes, ma première "femme, est celle qui vivait auprès de "Clémence Foulon, épicière, rue de la "Fontaine-au-Roi, à Paris, et qui, depuis la mort de cette femme a été recueillie par les époux Roselin Vallauris, actuellement domiciliés 192, rue "de Clignancourt, à Paris.

"Cette petite fille, appelée Marie "Foulon, est ma fille légitime, Blanche-"Jacqueline-Henriette-Inès d'Argelles, "laquelle a été changée trois mois après "sa naissance par une femme actuelle, "alors Diane de Candales, contre la "sienne, à elle, enfant naturelle, née à "Agen, et non reconnue. J'ai été au "courant de ce crime, j'en ai eu la confidence sans en être complice.

"Mais ma faiblesse coupable vis-à-vis "de Diane m'a empêché de protester et "de remplir mon devoir.

"J'écrire ce papier, pour que jamais si "la justice de Dieu permet qu'il soit remis à qui je l'adresse, M. de Rhodes en "fasse tel usage qu'il croira bon.

"J'écris également ce même jour, une "confession détaillée de ma vie, pour le "comte de Rhodes aussi ; il s'en servira "si cela lui est nécessaire; cependant, "s'il est permis à un aussi grand coupable que moi d'émettre encore un souhait, je désirerais bien ardemment que "l'aveu de mon crime restât pour lui "seul.

"Fait au château d'Argelles, le....., "187.....

"FABIEN D'ARGELLES."

A côté, en effet, il y avait un assez gros cahier, où véritablement, sincèrement, Fabien racontait l'histoire lamentable de sa vie, dans tous ses détails.

Mais, ni les souffrances atroces que révélaient ces lignes, ni le désespoir de cet homme qui était mort de sa faiblesse, ni le repentir qui émanait de chaque mot, rien, rien, ne toucha Jacques.

Il rejoignit Astarac les yeux dilatés de colère, les narines frémissantes, disant :

—Que maudit soit le jour où j'ai voulu lui faire du bien !....

Le misérable, que m'a-t-il rendu pour prix de ma tendresse et de mes bienfaits ?.....

Le lendemain, le comte repartait pour Paris avec son vieil intendant.

Maintenant, il avait la dernière pièce qui lui manquait pour faire la preuve de la substitution d'enfant opérée jadis par Diane de Candales, et comme lorsqu'il s'agit de rendre à une personne son état civil qui lui a été volé, la loi admet toutes les preuves, M. de Rhodes espérait bien arriver à retrouver sa petite-fille légalement, comme il l'avait retrouvée moralement.

En arrivant à Paris, sa première démarche fut d'aller consulter un avocat.

—C'est facile comme bonjour, lui dit celui-ci.

Ailez tout simplement au parquet de Paris, déposez une plainte auprès du procureur de la République pour la substitution qui a été faite autrefois de votre petite-fille contre celle de Mlle de Candales, et avec les diverses pièces que vous avez en mains, l'instruction sera vite et rapide.

M. de Rhodes n'eut pas une seconde d'hésitation.

En effet, s'il avait promis à sa petite-fille de ne pas dénoncer Diane pour l'avoir empoisonnée, il n'était point dans ses projets, surtout maintenant qu'Inès en quittant son mari était devenue une étrangère pour eux, de demeurer inerte et impuissant devant la marquise d'Argelles.

Du fait de sa dénonciation, elle allait passer en cour d'assises pour répondre du crime d'avoir volé l'enfant de Marguerite de Rhodes.... tant pis pour elle !.....

Jacques expliqua tout cela le soir même aux Vallauris.

—Vous n'avez même pas besoin de poursuivre votre divorce, Maurice, dit-il au jeune homme ; dès que le jugement contre Mme d'Argelles sera rendu, il entraînera de droit l'annulation de votre mariage, pour erreur dans la personne civile de votre femme.

Laure protesta.

L'enfant.... Eh oui, toujours !....

Mais Maurice ne laissa pas à M. de Rhodes le temps de répondre à sa mère.

—Nous ne pouvons pas constamment penser à nous, dit-il.

Je veux que M. de Rhodes poursuive la chose telle qu'il la désire. L'honneur et la justice l'exigent ainsi.

Mme Vallauris baissa la tête, n'osant pas insister.

Mais l'idée d'épargner à son petit fils la honte de ce procès, et probablement de la condamnation qui pouvait s'ensuivre, lui suggéra une pensée sublime, en sa naïveté simple :

—Je vais écrire ce qui se passe à Mme d'Argelles, se dit elle, et pour éviter d'être arrêtée, elle se tuera. Or, comme on ne condamne pas une morte, le procès n'aura pas lieu, et M. de Rhodes aura tout de même la satisfaction qu'il désire si ardemment.

Aussitôt elle s'assit à son bureau et traça les lignes suivantes :

"Madame,

"Malgré l'indignité épouvantable de votre conduite, et les douleurs sans nom que vous nous avez apportées, il y a une de vos paroles que je ne puis oublier, et c'est celle-là qui m'inspire l'acte que je viens faire actuellement auprès de vous.

"Votre petit-fils est le mien," m'avez-vous dit.

"C'est donc au nom de ce pauvre innocent que je crois devoir vous prévenir du danger qui vous menace.

"Pour faire rentrer sa petite-fille dans sa personnalité véritable, M. de Rhodes dépose aujourd'hui même contre vous une plainte en substitution d'enfant.

"Avec les preuves qu'il s'est procurées, et celles que vous lui avez vous même fournies, les magistrats pas plus que les jurés ne pourront avoir le moindre hésitation. A vous d'aviser.

"J'ose espérer qu'il vous restera assez de cœur pour épargner à votre petit fils le scandale qui le menace ; et si pour lui éviter la honte de votre condamnation, il ne vous reste qu'un moyen sûr et terrible moyen, vous l'emploierez.

"Veuillez agréer, madame, mes salutations.

"LAURE VALLAURIS."

Fort peu confiante dans ce qui pouvait arriver à sa fille après sa fuite du domicile conjugal, Diane s'était installée à Boulogne avec Inès.

Là, à deux pas de l'Angleterre, elle pouvait plus facilement échapper à quelque danger la menaçant de la part de son mari.

Inès avait daigné consentir à cette combinaison de Diane pour bien des motifs.

Le premier, c'est que malgré son insuffisance et sa légèreté, elle comprenait fort bien qu'elle était sous le coup d'une arrestation possible, et la pensée d'être mise en prison l'effrayait au delà de toute idée.

Le deuxième, c'est que Louis d'Astarac qui venait d'être nommé capitaine adjudant-major était en garnison à Amiens. Or, entre Amiens et Boulogne, les communications sont tellement faciles qu'il pouvait la venir fréquemment, et pour le quart d'heure cette réalisation de sa passion nouvelle suffisait à la cervelle étroite de la jeune femme, dénuée de tout sens moral.

Au reçu de la lettre de Mme Vallauris, Diane qui depuis quelques jours, était en proie aux plus noirs pressentiments, éprouva un coup épouvantable.

De son côté, elle avait conseillé. Elle savait ce qui la menaçait.

Elle avait espéré toutefois que l'intervention de Laure la sauvegarderait encore ; mais la lettre de Mme Vallauris lui prouvait qu'elle n'avait pas été là plus forte, et qu'elle avait dû laisser la volonté redoutable de M. de Rhodes suivre son cours.

—Je suis perdue, murmura-t-elle en tombant assise sur un fauteuil près du bazards et les lèvres tremblantes, je suis perdue.... perdue sans retour ! Et ma fille l'est avec moi !.....

Cette dernière idée était autrement torturante et douloureuse pour Diane, chez qui la fibre maternelle avait seule vibré, que la pensée de son propre danger à elle.

Un instant, en effet, l'idée de se tuer lui vint.

La vie telle qu'elle serait désormais pour elle, n'avait rien qui pût séduire Mme d'Argelles, et quant à l'énergie pour accomplir son dessein, ce n'était pas ce qui lui manquait.

Mais Diane ne faisait rien à la légère. Elle se mit à réfléchir, tournant et retournant sa situation actuelle dans tous les sens.

Elle disparaîtrait, elle, se dérobant à la police française et même de celle de nos voisins d'Outre-Manche, Diane demeurera introuvable, aussi bien en France qu'en Angleterre.

Reconnue coupable de la substitution d'enfant dont elle était accusée, elle fut condamnée par défaut, à vingt ans de travaux forcés.

En même temps et comme conséquence de cet jugement, celle qui pendant longtemps avait été Henriette Vallauris, après que Diane avait essayé de la faire passer pour la petite fille déclarée à Agen par Mme Duvignac comme née de père et mère inconnus, Sonriquette enfin, rentrait en possession de son acte de naissance et redevenait authentiquement pour tout le monde "Blanche-Jacqueline-Henriette-Inès d'Argelles, fille légitime de Fabien d'Argelles et de Marguerite de Rhodes."

Ce fut à Astarac qu'Henriette, aussitôt le procès terminé, voulut aller se reposer des émotions que cette affaire, avec ses démarches, ses témoignages et son extraordinaire retentissement, avait données à la famille tout entière.

Quoique tout fût là dedans à la louange des Vallauris, tant par l'honorabilité de leur vie entière, que par leur générosité quand il s'était agi de recueillir une petite orpheline qu'on devait alors supposer privé autant de fortune que de famille, de braves gens comme eux ne se voient pas livrés tout vifs à la curiosité publique, sans en souffrir horriblement.

Mais l'inflexible volonté de Maurice n'avait consenti ni à une concession, ni au plus léger arrangement.

—L'intérêt d'Henriette d'abord, avait-il dit. Quant à ce que nous pouvons souffrir, tant pis pour nous. Nous n'avons même pas le droit de le constater.

Et Laure trouvant qu'il avait raison, avait courbé la tête et l'avait fait courber à Roselin, pendant qu'avec un courage héroïque Maurice secondait Jacques, et l'aidait de toutes ses forces.

Si déjà toutes les fibres du cœur de M. de Rhodes n'eussent été prises par ce charmant garçon si loyal et si droit qu'adorait sa fille, Maurice à ce moment eût conquis sans retour le grand-père de Sonriquette. Mais il n'en avait pas besoin et depuis longtemps déjà la conquête était faite.

Quand tout le monde se mit en route pour les montagnes, le jugement était rendu, l'affaire terminée, il ne restait plus à obtenir que l'annulation du mariage que Roselin se chargea de suivre, car il était obligé, lui, de rester encore quelque temps à Paris pour mettre au courant de son industrie l'acquéreur de sa maison de commerce, laquelle venait d'être vendue dans de magnifiques conditions.

XII

ENFIN !

Une fois de plus, le printemps riait dans les arbres; la sève gonflait les bourgeons; les premières fleurs embaumaient les prés et les champs; les gazons plus que jamais bondissaient entre leurs bords couverts de menthes, de sauges et de marguerites; tout chantait la paix; l'amour, la joie intime de vivre.

La famille Vallauris était réunie, non pas à Argelles,—cette maison rappelait à Jacques de Rhodes de trop amers, de trop cuisants souvenirs,—mais bien à Astarac.

Mme pendant l'hiver, Sonriquette avait voulu y rester, et quoique la mauvaise saison soit quelquesois rude dans les montagnes, elle avait déclaré qu'elle ne quitterait plus ce coin béni.

Laure, naturellement, pensait et disait comme elle.

Vallauris, à Paris, s'occupait de mettre son successeur au courant de l'industrie qu'il avait créée et, malgré les nombreuses affaires qu'il devait liquider, il lui tardait de rejoindre les siens, surtout Laure, sans la douce affection de laquelle il ne pouvait vivre heureux.

Maurice, lui, surveillait maintenant les deux domaines, comme le faisait jadis Fabien d'Argelles, avant que l'influence diabolique de Diane l'eût détourné de ses devoirs.

On le voyait peu à la maison.

Une grande mélancolie était en lui.

Il osait à peine adresser la parole à Henriette ; pas davantage à sa mère.

Quant à l'enfant qui grandissait, adoré par Laure, soigné silencieusement par Sonriquette, avec un dévouement voulu, mais qui ne se démentait jamais, Maurice ne s'en occupait pas.

Il rassemblait d'une manière frappante à Inès, avec les yeux de Diane, et cette ressemblance paraissait l'éloigner du malheureux petit, presque autant que s'en éloignait M. de Rhodes lui-même, lequel malgré toute sa volonté, ne pouvait regarder cet enfant sans que son visage se figeât dans une expression d'angoisse presque désespérée, à force d'être douloureuse.

Jacques était celui que Maurice Vallauris voyait le plus souvent, le plus fréquemment.

Ensemble tous les deux, pendant qu'Henriette et sa mère visitaient les pauvres ou s'occupaient de la maison, ils allaient faire d'interminables promenades soit dans le domaine, soit aux environs.

Quelquefois, de longues heures se passaient sans qu'un mot sortît de leurs lèvres.

Jamais ils n'étaient autant en communion intime d'idées qu'à ces moments de silence et du mutisme....

Les mêmes angoisses, en effet, ne les poignaient-elles pas l'un comme l'autre ?

Jacques arriverait-il à assurer le bonheur d'Henriette et, par suite, la tranquillité de ses vieux jours ?

Maurice obtiendrait-il l'annulation de son mariage ?

Et son mariage annulé, Sonriquette consentirait elle à devenir sa femme ?

Comme tous les véritables amoureux, il était avengle, plein de doutes et de terreurs. ...

Ne l'avait il pas trahie ?

La longue habitude de voir un frère en lui, pourrait-elle être perdue par Henriette !....

Car Sonriquette, maintenant, ne parlait plus jamais de ses sentiments ou de ses projets.....

Son grand œil d'azur sans une flamme, le visage impassible et calme, elle travaillait sous les pins à côté de Laure, sans que rien maintenant parût troubler sa quiétude reconquise.

Que Maurice arrivât, qu'il partît, elle ne tremblait ni ne souvenait ; le plus souvent elle ne paraissait pas le voir.

Tandis que pour Jacques, quelle différence !.....

Dès qu'elle l'apercevait venir de loin, elle allait à sa rencontre, se jetait à son cou, restait des longues minutes la tête inclinée et immobile sur la poitrine du comte, dans une attitude de joie suprême, ou de recueillement infini.

—Elle ne m'aimera jamais en fiancée, se disait Maurice de plus en plus triste, à mesure que le temps s'écoulait, sans paraître entamer l'enveloppe de glace de son idole.

Et il arpentait les champs et les bois avec M. de Rhodes, qui trouvait chez ce nouvel élève un terrain admirablement propice, se passionnait pour lui, et enseignait tout ce qu'il savait.

A quelque temps de là, alors que dans les lueurs roses du couchant, le soleil lentement disparaissait derrière les montagnes, que dans la vallée féconde, les bruits du travail et de la vie s'éteignaient peu à peu, annonçant que l'heure du repos arrivait, Laure, Jacques, Maurice et Lauriquette respiraient avec délices les parfums des fleurs éparses autour d'eux sur la grande terrasse, et encore avivés par les premières brises du soir.

Un silence presque solennel le régnait.

Chacun, enfoncé dans ses méditations, regardait au fond de lui-même, prêt par ses espoirs ou ses terreurs.

Tout à coup, la grande porte du salon s'ouvrit, et Roselin Vallauris apparut, un papier à la main.

Il n'avait point annoncé son retour, aussi Laure poussa-t-elle un cri et volat-elle vers lui.

Henriette et Maurice furent presque en même temps dans ses bras, tandis que M. de Rhodes serrait ses mains.

—Ah ! ma Laurette, monsieur Jacques, mes enfants, s'écria le brave homme dès qu'il put parler, embrassez-moi fort, très fort, encore et encore....Je vous apporte une si bonne, une si heureuse nouvelle !.....

Henriette tomba mourante dans les bras de M. de Rhodes, qui s'était précipité vers elle en voyant son émotion subite.

Maurice demeura droit, les pieds fixés au sol, plus blanc qu'un linceul, balbutiant, éperdu, car il devinait bien de quoi son père voulait parler :

—Qu'est-ce que c'est ?.....

—Mais l'annulation de ton mariage, parbleu !....mon cher fillot !.....

Elle a été prononcée hier tout simplement.....et je n'ai pas voulu confier au télégraphe une si délicate, si grave nouvelle. Cela fait vingt-quatre heures de retard, mais je vous l'apporte moi-même.....excuses mon égoïsme !.....

Maurice sanglotait déjà, la tête appuyée sur l'épaule de Roselin.

—Que tu es bon ! balbutiait-il.

—Pauvre petit ! fit Vallauris avec une émotion infinie, tu dis que je suis bon, et c'est moi qui t'ai monté la tête jadis avec mon enthousiasme bête ; moi qui suis par conséquent cause de toutes tes douleurs. C'est à moi à te demander pardon, mon fillot !.....

—Tais-toi, papa. Ne parle pas ainsi. Tu n'as jamais fait que du bien dans ta vie et je t'adore !

Laure, silencieusement, serrait à les briser les mains de M. de Rhodes.

Sonriquette, revenue à elle, avait rapidement repris possession de son calme et de son énergie.

Mais son visage était resté affreusement décomposé, et ses yeux baissés ne laissaient